

## ANNEXE X - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE DEMANDE DE PERMIS UNIQUE

### ÉTABLISSEMENT CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de COLONA SA - WARNANT Hervé dont les bureaux se situent Au Fonds Râce, 25 à 4300 Waremmme.

En vue d'obtenir un permis unique pour : « Mettre à jour le permis unique existant d'une entreprise de fabrication et le conditionnement de sauces émulsionnées froides ».

**Le projet concerné est situé Au Fonds Râce, 25 - 4300 Waremmme et est cadastré 1e division, Waremmme, section B n°139A2, 157E, 162E2, 163H, 163T.**

**Le dossier n'est pas soumis à une Étude d'incidences sur l'Environnement.**

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du 05/07/2026 jusqu'au 19/08/2026.

| Date d'affichage de la demande | Date d'ouverture de l'enquête | Lieu, date et heure de clôture de l'enquête                                             | Les observations écrites peuvent être adressées :         |
|--------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| 30/06/2026                     | 05/07/2026                    | Adm. com de Waremmme,<br>Rue Joseph Wauters, 2<br>4300 WAREMME<br>le 19/08/2026 à 10h00 | Collège communal<br>Rue Joseph Wauters, 2<br>4300 WAREMME |

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service **et le jeudi jusqu'à 20h00 UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.**

**Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16h, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du Service Environnement, au 019/67.99.82 (ou 83) ou par mail : [environnement@waremmme.be](mailto:environnement@waremmme.be)**

Du 1er juillet au 31 août, les bureaux sont ouverts au public de 9h à 12h et de 13h à 15h.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal de Waremmme:

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Rue Joseph Wauters, 2 à 4300 Waremmme
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [environnement@waremmme.be](mailto:environnement@waremmme.be)
- remises à Mme Dejasse Fabienne ou Vandensavel Hugues dont le bureau se trouve 2 rue Joseph Wauters 4300 WAREMME

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès

- Du demandeur : COLONA SA 019 32 95 82 [contact@colona.be](mailto:contact@colona.be)
- Du Service Environnement, 2 rue Joseph Wauters 4300 Waremmme, 019/67.99.82/83
- Du Fonctionnaire délégué, Montagne Ste Walburge 2 à 4000 Liège
- Du Fonctionnaire technique, Esplanade Simone Veil 10<sup>e</sup> étage à 4000 Liège téléphone : 04/224.54.11.

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est Fonctionnaire technique et fonctionnaire délégué.

Waremmme, le 25/06/2026

**Le Directeur Général,  
Stéphane LECLERCQ**



**Le Bourgmestre,  
Raphaël DUBOIS**

